



# Journée régionale de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

2 décembre 2024

# Insertion professionnelle des PH : quels enjeux pour le secteur médico-social ?



# Contexte



## **Transformer l'offre médico-sociale**

→ Plan des 50 000 solutions 2024-2030



## **Favoriser l'insertion professionnelle des PH**

→ Accompagnement durable vers et dans l'emploi

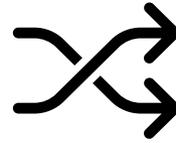


## **Accélérer la démarche inclusive**

→ Coopération avec les acteurs de droit commun



# Enjeux



# Journée régionale



**Réforme des ESPO et des ESRP**



**Plan de transformation des ESAT**



**Déploiement de l'emploi accompagné**



Favoriser l'interconnaissance des acteurs de l'insertion professionnelle du secteur médico-social



Faciliter le rapprochement avec les partenaires et acteurs du milieu ordinaire



# La réforme des ESPO et des ESRP

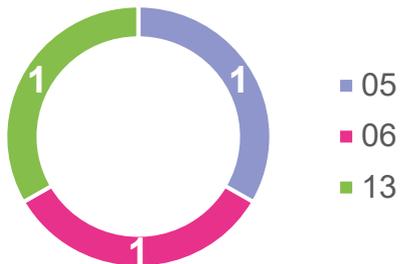
**Rappel :** Un décret du 2 octobre 2020, précisé par un arrêté du 17 novembre 2022, a défini un nouveau cadre juridique pour les ESPO et les ESRP comprenant leurs conditions d'organisation et de fonctionnement. Les grands axes de cette réforme sont les suivants :

- Une ouverture à de nouveaux publics ;
- Une diversité de l'offre de prestations ;
- Une souplesse dans la mise en œuvre.

## Objectif 2025 :

Conclusion d'une convention entre l'ARS et le conseil régional pour déterminer les modalités d'intervention des établissements et des services de préorientation et de réadaptation (objectifs, dotations, rémunération des stagiaires)

### 3 ESPO en PACA



### 9 ESRP en PACA





# La réforme des ESPO et des ESRP

## Quels partenariats ?

### MDPH

Le décret entérine le concours aux équipes pluridisciplinaires et la signature de conventions entre les ESPO/ESRP, les MDPH et les Cap Emploi pour coordonner les interventions auprès de personnes handicapées. France Travail et les Missions Locales doivent également être associés à ces conventions.

### SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Pendant son parcours, la personne est accompagnée en liaison avec les services de Pôle Emploi, de Cap Emploi, des Missions locales et des entreprises pour la mise en œuvre de son projet professionnel.

### ORGANISMES DE FORMATION ET D'INSERTION

Les ESRP pourront informer et sensibiliser les organismes de droit commun sur les spécificités de la formation des personnes handicapées et leur apporter leur expertise pour la réalisation de leur projet professionnel dans une logique de parcours individualisé.



Dispositif formation accompagnée

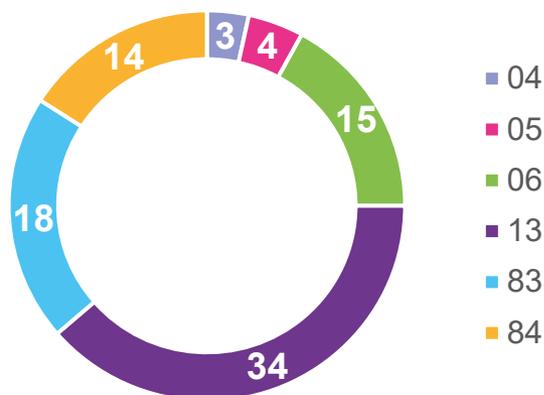


# Le plan de transformation des ESAT

**Rappel :** Le plan de transformation des ESAT a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique au modèle des ESAT :

- En confortant la mission d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'ESAT mais aussi pour ceux dont c'est le projet, de l'ESAT vers le milieu ordinaire adapté ou classique ;
- En créant de nouveaux droits pour les travailleurs d'ESAT.

## 88 ESAT en PACA



## Enquête annuelle

La Plateforme de l'inclusion et la DGCS ont élaboré un questionnaire relatif à la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT. Il vise à faciliter la collecte et l'analyse du **rapport annuel** mentionné à l'article R. 344-7-2 du code de l'action sociale et des familles.



# Le plan de transformation des ESAT

## Quels partenariats ?

### SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Concernant notamment la prescription de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), la possibilité d'organiser des informations collectives par le SPE en ESAT, la diffusion par le SPE d'offres d'emploi, etc.



**Le 18 novembre 2024, une convention cadre pluriannuelle de partenariat a été signée entre le SPE et les ESAT.**



**À compter du 1er janvier 2027, France Travail devra se prononcer en faveur d'une orientation en milieu protégé.**

### ENTREPRISES ADAPTÉES

Concernant notamment le développement de projets communs, la diffusion d'offres d'emploi proposées par l'entreprise adaptée (située à proximité géographique – 18 EA en PACA)

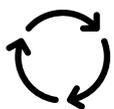
### PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Pour assurer le relai d'accompagnement à l'issue de la convention d'appui au travailleur qui quitte l'ESAT et à son employeur

# Le déploiement de l'emploi accompagné

**Rappel** : Dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, qui comprend **un soutien et un accompagnement du salarié** ainsi qu'**un appui et un accompagnement de l'employeur**.

<b>04</b> EMERGENCES PACA	<b>06</b> UGECAM PACA CORSE	<b>83</b> UMANE
<b>05</b> EMERGENCES PACA	<b>13</b> UNAPEI ALPES PROVENCE	<b>84</b> ISATIS



Evolution des structures d'emploi accompagné afin qu'elles fonctionnent sous la forme de **plateformes départementales de services intégrés**



Objectif de **30 000 personnes accompagnées d'ici 2027**

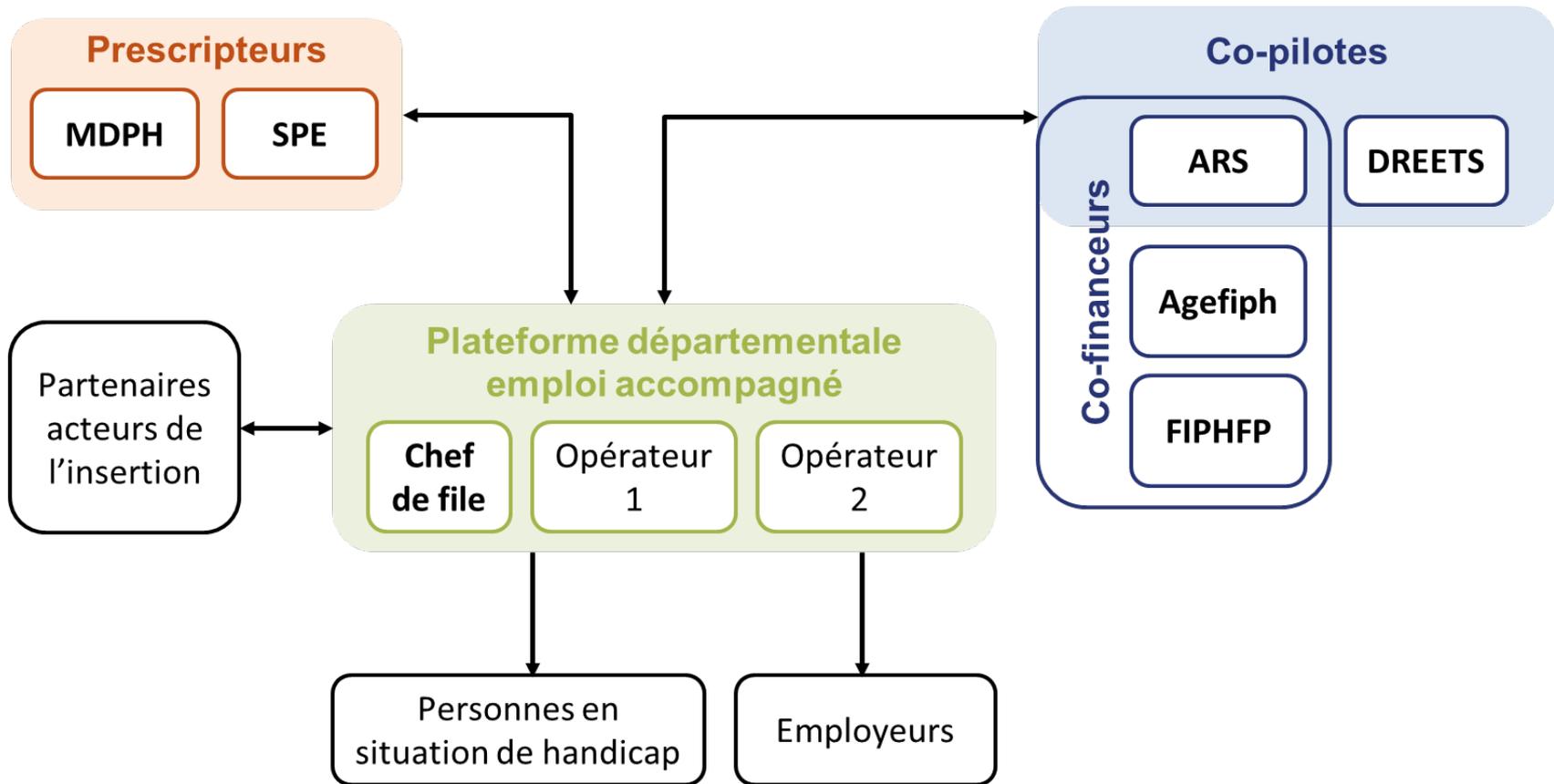


Transfert à venir du financement de l'emploi accompagné



# Le déploiement de l'emploi accompagné

## Quels partenariats ?





Une mission : votre santé.